



# Schermclub Latem-Deurle asbl

[www.schermclublatemdeurle.com](http://www.schermclublatemdeurle.com)

## 3<sup>rd</sup> INTERNATIONAL YOUTH FENCING CUP EPEE 16 – 17 FEVRIER 2019

### Horaire

#### Samedi 16/02

Cat	Sexe	Année de naissance	Épreuve	Appel	Scratch	Début
U17	Masculin	02/03/04	BMW Cup	08:30	08:45	09:00
U17	Féminin	02/03/04	BMW Cup	10:30	10:45	11:00
U12	Mixed*	07/08	Albert Feyerick Cup	13:00	13:15	13:30

\*Classement séparé masculin/féminin

#### Dimanche 17/02

Cat	Sexe	Année de naissance	Épreuve	Appel	Scratch	Début
U14	Masculin	05/06	Panos Cup	08:30	08:45	09:00
U14	Féminin	05/06	Panos Cup	10:00	10:15	10:30
Eqp U17	Mixed	02/03/04	Team Cup	09:00	09:15	09:30

### Lieu du tournoi

- Complexe Sportif - Hoge Heirweg 64, 9830 Sint-Martens-Latem, Belgique.



# Inscriptions

- La date limite d'inscription est fixée au mardi 12 février 2019 à 23h59.
- Inscriptions via: <http://youthfencingcupepee.weebly.com/take-part.html> ou via [https://www.nahouw.net/page/trn\\_all/#](https://www.nahouw.net/page/trn_all/#)
- Le droit d'inscription pour la compétition individuelle est de € 20 et € 60 par équipe à payer sur place.
- Chaque participant doit être titulaire d'une licence nationale, EFC ou FIE.

# Récompenses

- Le montant total des prix en argent est fixé à € 1300

BMW Cup (U17)	1 <sup>ère</sup> Place	2 <sup>ème</sup> Place	3 <sup>ème</sup> Place
Masculin	€ 100	€ 50	€ 25
Féminin (Circuit Nat) <sup>1</sup>	€ 100	€ 50	€ 25
Panos Cup(U14)	1 <sup>ère</sup> Place	2 <sup>ème</sup> Place	3 <sup>ème</sup> Place
Masculin	€ 50	€ 25	€ 15
Féminin	€ 50	€ 25	€ 15
Albert Feyerick Cup (U12)	1 <sup>ère</sup> Place	2 <sup>ème</sup> Place	3 <sup>ème</sup> Place
Masculin	€ 30	€ 15	€ 10
Féminin	€ 30	€ 15	€ 10
Team Cup (U17)	1 <sup>ère</sup> Place	2 <sup>ème</sup> Place	3 <sup>ème</sup> Place
Mixed	€ 300	€ 150	€ 75
Latem Award*	€ 35		

\* Le « Latem Award » sera attribué au tireur le mieux classé du Schermclub Latem-Deurle dans la compétition individuelle.

# Formules de la compétition

- Pour l' «International Youth Fencing Cup epee», des formules officielles de compétition seront d'application.
- En planning la formule d'un tour de poule suivi par une élimination directe est prévue.
- Directives spécifiques pour la compétition par équipe mixed :
  - Les équipes seront composées de 3 ou 4 tireurs (3 tireurs + 1 réserve) provenant du même pays **ou** du même cercle d'escrime.
  - Minimum un homme et une femme dans chaque équipe.
  - Le nombre maximum d'équipes est fixé à 12.
  - Le nombre minimum d'équipes est fixé à 3. Si ce seuil n'est pas atteint, la compétition par équipe sera annulée.
- Le Directoire Technique (DT) se réserve le droit de modifier cette formule, sans possibilité d'appel, en fonction du nombre d'inscriptions et des circonstances sur place.

---

<sup>1</sup> Compte pour le Classement national belge Cadettes

# Arbitres

- Chaque club doit fournir un arbitre à partir de l'inscription de 4 tireurs (pour l'ensemble des compétitions individuelles), à partir de 9 tireurs 2 arbitres sont à pourvoir, à partir de 13 tireurs 3 arbitres sont à pourvoir.  
Pour la compétition par équipe, l'organisation fournira les arbitres (1 arbitre par poule), les équipes contribueront équitablement dans les frais.
- Les arbitres doivent être licenciés et qualifiés par leur fédération ou par la FIE.
- Les noms et les qualifications des arbitres sont à communiquer avant la clôture des inscriptions (le 12/02/2019 à 23:59). Le non-respect de cette règle mènera à l'annulation de l'inscription des tireurs.
- La présence des arbitres est obligatoire entre le premier appel dans la compétition dans laquelle le club a des tireurs inscrits jusqu' à la fin de la dernière compétition de la journée de compétition. En cas de non-respect de cette règle une amende de € 125 sera infligée par arbitre manquant. Cette amende sera transmise au club en défaut.

# Normes d'équipement

	U12	U14	U17
Masque CE 350 N ( <i>FIE Lettre urgente 14/2014</i> ) – Art m.25 (2018)*	Oui	Oui	Non
Masque FIE 1600 N ( <i>FIE Lettre urgente 14/2014</i> ) – Art m.25 (2018)*	*	*	Oui
Veste CE 350 N	Oui	Oui	Non
Veste FIE 800 N	*	*	Oui
Pantalon CE 350 N	Oui	Oui	Non
Pantalon FIE 800 N	*	*	Oui
Sous-veste CE 350 N	Oui	Oui	Non
Sous-veste FIE 800 N	*	*	Oui
Gant	Oui	Oui	Oui
Bustier / Protège poitrine dames	Oui	Oui	Oui
Protège poitrine hommes / coquille	*	*	*
Longueur de la lame	2	5	5

Oui Obligatoire \* Autorisé Non Interdit

\*En Belgique, les dernières modifications relatives aux masques avec languette métallique Art m.25 (les dispositions sur les exigences) ne seront d'application qu'à partir du saison 2019 – 2020.

**Cependant, une double fermeture est requise.**

## Restauration

- Pendant toute la compétition des snacks seront à la vente.

## Logement

- Hôtels : adresses et informations disponibles via les services touristiques de la ville de Gand : <https://visit.gent.be/fr/dormir>

## Vente de matérielle et réparation



Tél: 0033672708311  
E-mail: [planeteescrime@gmail.com](mailto:planeteescrime@gmail.com)  
Site Web: <http://www.cartel-escrime.com/catalog/index.php>

